

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-6318
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2073 pour les services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet de la cour municipale	
No dossier(s) interne(s) : DOS-2073 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 12-Souvenir-Labelle		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-2073 Estimation : 2 012 062,50 \$ Montant : 1 338 750,50 \$</p> <p>Mode de sollicitation : OS-SP Services professionnels Type de contrat : Service(s) professionnel(s) Durée du contrat : 36 mois Récurrence : Non Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 5 Résultat : Épigraphe Architectes inc. 1 338 750,50 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de la planification et réalisation de projets</p> <p>Projet(s) 17330</p> <p>Financement</p> <p>Autre source : Réserve financière paiement comptant d'immob.</p>		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-6318
---------------------------	---	------------------------------

CONTEXTE / JUSTIFICATIONS

Le présent contrat vise à mandater une firme pour les services professionnels en architecture au sein de l'équipe maître qui accompagnera la Ville dans la réalisation du projet de construction de la nouvelle cour municipale.

Le nouveau bâtiment de la cour municipale sera résolument tourné vers l'avenir, privilégiant une approche numérique et efficiente pour fournir des services juridiques de haute qualité à la communauté. L'engagement fondamental réside dans la proximité et l'accessibilité envers les citoyens, en intégrant les technologies de pointe pour favoriser l'efficacité, le développement social et le respect de l'environnement.

La Ville a déterminé que le mode de réalisation du projet serait de type conception-construction avec concours intégré. Afin de préparer adéquatement ce processus et tout au long de la réalisation du projet, la Ville sera accompagnée d'une équipe maître et d'un vérificateur de processus.

L'équipe maître sera constituée de 3 équipes responsables respectivement de l'architecture, de l'électromécanique, ainsi que de la structure et du civil. L'équipe maître agit dans l'intérêt de la Ville et adopte un rôle de conseil auprès de celle-ci tout au long du processus de conception-construction du projet. Elle effectue notamment la révision sommaire du PFT, rédige les exigences de performance qui serviront de base de conception du projet, fournit de l'accompagnement technique lors de l'appel de propositions, procède à des revues de la conception et effectue des audits ponctuels et ciblés de la construction. Le présent appel d'offres visera notamment l'obtention des services professionnels de l'équipe responsable de l'architecture au sein de l'équipe maître, ainsi que des services complémentaires en architecture de paysage et en acoustique.

Mode d'adjudication: formule définie par la Loi (Loi sur les cités et villes): qualité prix dans deux enveloppes séparées, avec un taux de 70 % de qualité minimale.

ANALYSE DES SOUMISSIONS

=====

Après 43 jours de publication, il y a eu 11 fournisseurs qui ont acheté les documents d'appel d'offres. 1 a déposé une offre, 5 ont retourné le formulaire de non-participation et les autres ne l'ont pas retourné, malgré nos demandes. Cependant, plusieurs de ces firmes ont manifesté leur intérêt à participer plutôt à la 2e étape du projet, soit l'appel de proposition pour la conception-construction.

Après vérification et analyse, la compagnie suivante a déposé une offre (incluant TPS et TVQ):
Épigraphe Architectes inc. 1 338 750,50 \$ Rang 1 (recommandé)

Le Comité de sélection recommande que le contrat soit adjugé à la firme qui s'est classée au premier rang.

Écart entre l'estimation 2 012 062,50 \$ (incluant TPS et TVQ) et le soumissionnaire au 1er rang (incluant TPS et TVQ) :
673 312,00 \$ 33 % (favorable)

L'écart favorable entre le plus bas soumissionnaire conforme et l'estimation s'explique simplement par le fait que le soumissionnaire a soumis une offre concurrentielle en général pour la majorité des sections de son offre.

Le concept d'équipe maître étant récemment déployé à la Ville, des parangonnages par rapport à un mandat octroyé à l'interne en 2023 ainsi que par rapport à des mandats similaires d'autres donneurs d'ouvrage publics ont été réalisés pour évaluer les services professionnels requis. L'estimation pour les 3 contrats d'équipe maître du projet de la cour municipale (DOS-2073, DOS-2074 et DOS-2075) a été réalisée à l'interne en se basant sur une répartition des efforts de ressources dans le temps en utilisant les taux horaires à la valeur du marché dans un contexte de multiples appels d'offres publics pour services professionnels ainsi que sur le poids respectif des différentes étapes du projet par rapport à la valeur totale du contrat.

ABSTENTIONS

=====

Se référer à la section « remarques ».

IMPACTS MAJEURS

NE S'APPLIQUE PAS

ASPECTS FINANCIERS

La présente dépense de 813 071 \$ (taxes nettes incluses) se détaille comme suit :

- Un investissement de 629 342 \$ s'inscrit dans le cadre du projet « Cour municipale » pour lequel un montant de 60 050 000 \$ est prévu au PTI.

Dépense financée à même la réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations.

- Une dépense de 183 729 \$ à titre d'entente contractuelle pour laquelle les crédits seront autorisés et engagés au fur et à mesure de l'expression des besoins.

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-6318
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Le début du mandat de l'équipe maître est prévu dès l'octroi du présent contrat dans le but d'obtenir les livrables requis pour le lancement de l'appel de proposition (conception-construction) prévu au mois de mai 2024.		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) ABSTENTIONS ===== <p>NEUF architectes inc. et CCM2 architectes / ont décidé de plutôt attendre l'appel d'offres de l'équipe de conception-construction;</p> <p>mdtp atelier d'architecture inc. / n'est pas en mesure de fournir les servies demandées selon les spécifications requises;</p> <p>Atelier Archi- inc. et Bisson Fortin / leurs engagements dans d'autres projets ne leur permettent pas d'effectuer le nôtre dans le délai requis.</p>		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2073 à Épigraphe Architectes inc. au montant total de 1 338 750,50 \$ (incluant TPS et TVQ), pour les services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet de la cour municipale, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phase A « Revue documentaire », au montant de 98 510,58 \$ (incluant TPS et TVQ); - la phase B « Rédaction d'exigences de performance », au montant de 247 936,69 \$ (incluant TPS et TVQ); - la phase C « Accompagnement durant l'appel de propositions », au montant de 342 763,47 \$ (incluant TPS et TVQ); - la phase D « Services pendant la période de conception-construction », au montant de 448 333,52 \$ (incluant TPS et TVQ), ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales; - la phase E « Enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières », au montant de 201 206,25 \$ (incluant TPS et TVQ); <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2073.</p> <p>(CT:1779010)</p> <p>D'autoriser des crédits au montant de 629 342 \$ (taxes nettes incluses) pour assurer le financement du contrat DOS-2073 pour les services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet de la cour municipale et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations.</p> <p>(CT:1779010)</p>		
CERTIFICATION Numérotation des finances : 1779010 Coût estimé affectant l'année en cours : 629 341,26 \$ CM requis : Oui Annotation(s) Une partie de ce contrat, soit 183 728.13\$ taxes nettes pour une enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières, fera partie d'une entente cadre (entente contractuelle) et se déploiera sous forme de demandes d'achat autorisées au fur et à mesure de l'expression des besoins. La recommandation sur le financement de 629 342\$ ne nécessite pas l'approbation du conseil municipal. Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;"> <p>ZIZZI, ANGELA (53268)</p> <p>Trésorier adjoint</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>2023-12-18</p> <p>AN - MS - JR</p> </div> </div>		